

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4778 - VENDREDI 21 JUIN 2024

FAC ET GENDARMERIE

Un anniversaire célébré sous le signe de la discipline



Au premier rang, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo /Adiac

Les Forces armées congolaises (FAC) et la Gendarmerie célèbrent, demain, les 63 ans de leur création. Un anniversaire placé sous le signe de la discipline, valeur au centre de l'action et de la vocation même du soldat.

Commémoré cette année sur le thème « Une force publique disciplinée, professionnelle et résiliente au service de la nation », l'événement a été précédé par un culte d'action de grâce célébré au Temple du centenaire de l'Eglise évangélique du Congo auquel ont pris part le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, le haut commandement et les hommes de rang.

Page 2

FÊTE DE LA MUSIQUE

Plus de 400 artistes en vedette à l'IFC



Un concert sur le parvis de l'IFC/DR

Pour la première fois, la fête internationale de la musique sera célébrée deux jours durant à l'Institut français du Congo (IFC) où plus de 400 artistes de tous les genres musicaux seront en vedette les 21 et 22 juin. Comme lors des précédentes éditions,

l'IFC va mettre en avant de nouveaux talents. Une occasion pour ces artistes en herbe de se faire découvrir par le grand public. Il s'agit, entre autres, de David Chakalewa, Lionel Obama, Liz Landa, King Trey, Kenio, Zirkoff et Souzzy Mapassa.

Page 16

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE HANDBALL

La Fécohand fixe les règles de participation

Prélude à la tenue de la 21^e édition des championnats juniors et la 53^e édition des championnats nationaux d'élite, la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a publié une série des décisions et notes portant sur le déroulement, les modalités de participation et les aspects liés à l'organisation de ces deux compétitions qui se dérouleront en juillet à Brazzaville.

S'agissant des juniors, seize clubs en messieurs issus de toutes les ligues y prendront part contre quatorze équipes de tous les départements en ce qui concerne les dames. La compétition des séniors regroupera, quant à elle, huit équipes des ligues de Brazzaville et Pointe-Noire en version féminine et cinq clubs de Brazzaville pour la version masculine.

Page 14

BANQUE-FINANCE

La BDEAC accuse un bénéfice net en baisse de près de 10%



L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a révélé une baisse du bénéfice net de près de 10% en 2023, soit 3,8 milliards FCFA l'année dernière contre 4,146 milliards FCFA en 2022.

Selon l'institution financière sous-régionale, ce résultat reflète le contexte difficile marqué par le ralentissement économique de la région, la rareté des ressources sur les marchés et les impacts négatifs des crises exogènes mul-

tiformes. D'où la nécessité d'améliorer la gouvernance et accélérer en particulier les travaux de mises aux normes IFRS.

Page 3

EDITORIAL

Corridors

Page 2

ÉDITORIAL

Corridors

Si l'idée de l'intégration régionale est évidente et a démontré sa puissance dans d'autres régions du monde, son chemin d'application appelle à davantage d'efforts dans la sous-région d'Afrique centrale. Nonobstant l'intérêt affiché par les dirigeants des six Etats qui la composent (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), relier les différentes capitales est un pari à gagner.

Considéré à juste titre comme une zone économique très pourvue en termes de ressources naturelles, cet espace reste confronté au défi du désenclavement qui le maintient à un niveau très marginal du commerce intra-africain, du fait de la faiblesse des infrastructures. D'où la nécessité de prendre la mesure des choses pour avancer. L'objectif étant de permettre une meilleure intégration qui promet une coopération aux multiples atouts parmi lesquels la réduction des coûts des importations et la libre circulation.

Dans cette optique, le Congo a entrepris, depuis quelques années, un grand chantier de la connectivité à travers la construction de corridors le reliant aux voisins avec lesquels il partage des frontières communes. Il s'agit du Cameroun, du Gabon et sous peu de la Centrafrique dont les travaux en cours du corridor 13 devraient faciliter la liaison grâce à des routes bitumées entre Brazzaville, Bangui et N'Djamena.

Une opportunité que les entreprises et les opérateurs économiques des Etats concernés doivent aussi saisir pour impulser cette dynamique qui permettra de faciliter non seulement le transport des biens et des services, mais aussi tout le secteur de la logistique; autant de valeurs ajoutées. Bien plus encore le développement régional permettra à la région déborder dans les meilleures conditions économiques possibles la grande étape à venir de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Le moment est donc favorable pour prospecter les nouvelles possibilités de stimuler la croissance, réduire la pauvreté et élargir l'inclusion économique des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Les Dépêches de Brazzaville

63^e ANNIVERSAIRE DES FAC

Les éléments de la force publique invités à la discipline

Prélude à la célébration des soixante-trois ans de la création des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale, le ministère de la Défense nationale a organisé, le 20 juin, au temple évangélique du centenaire à Brazzaville une journée de prière en mettant un accent sur la discipline qui est au centre de l'action, la vocation même du soldat.



Au premier rang, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo/Adiac

La journée de prière a connu la participation du haut commandement des FAC, du commandement des forces de la police, des officiers généraux, des hommes de rang ainsi que du Conseil œcuménique. Elle a été officinée par le père Bruno Cyriaque Mouniengue et le pasteur Médard Mvoutou.

S'inspirant du thème tiré de Deutéronome, chapitre 20, verset 44, qui stipule : « C'est ici la loi que présente Moïse aux enfants d'Israël... », le père Bruno Cyriaque Mouniengue a rappelé aux participants venus nombreux à cette messe le thème de cette année qui se traduit par « Une force publique disciplinée, professionnelle et résiliente au service de la nation ». C'est par

là qu'il a signifié aux participants le bien-fondé de ce thème qui, selon lui, rejoint l'orientation utile du président de la République, chef suprême des armées, prononcée au cours du réveillon d'armes de l'année précédente, à savoir « La prise en main des hommes, en respectant les fondamentaux dans les centres d'instruction, en pointant du doigt quelques défaillances liées à la discipline générale... Tous les éléments de la force publique savent que la discipline est la force principale des armées ».

Le pasteur Médard Mvoutou, de son côté, a parlé de la carrière militaire qui n'est pas un métier comme les autres. Nul ne peut penser, d'après lui, « réussir sans être discipliné ».

Nous osons croire qu'au sortir d'ici et même maintenant, chacun va vivre et pratiquer la discipline qui est la base de toute réussite ». Médard Mvoutou a supplié Dieu d'aider la force publique à pratiquer, à vivre la discipline dans tous les aspects pour que, a-t-il insisté, la nation ait pour base la discipline.

Signalons que cette célébration rime avec l'anniversaire du deuxième accord qui a été signé entre les ministres de la force publique et les aumôniers. Pour rappel, depuis une vingtaine d'années, la pratique du culte dans la force publique a été instaurée comme une tradition. En réalité, c'est une tradition très ancienne qui remonte aux années 1950...

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

BDEAC

Le bénéfice net de la banque en baisse de près de 10%

La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a enregistré en 2023 un résultat bénéficiaire de 3,8 milliards FCFA, contre 4,146 milliards FCFA en 2022. L'assemblée générale des actionnaires, qui s'est réunie au début du mois, a insisté sur la poursuite des réformes et des investissements.

Le bilan de l'exercice 2023 de l'institution financière communautaire, bien que positif, est en repli par rapport aux années précédentes 2022(4,146 milliards FCFA) et 2021(5,754 milliards FCFA). Ce résultat net reflète le contexte difficile marqué par le ralentissement économique, la rareté des ressources sur les marchés et les impacts négatifs des crises exogènes multiformes, a tenté de justifier la BDEAC.

La banque avait auparavant décidé d'augmenter son capital social de 1200 milliards FCFA à 1500 milliards FCFA, ainsi que le niveau du capital libéré de 10% à 25%. Ces mesures préventives ont permis, d'après elle, d'amortir le choc et de contribuer à l'augmentation de ses fonds propres. « La

BDEAC a poursuivi la mise en œuvre de son Plan stratégique «Azobé 2023-2027» à travers des activités de mobilisation et de diversification des ressources, de prise d'engagements nouveaux, de réformes structurelles et opérationnelles ainsi que de renforcement de la coopération avec les acteurs du secteur financier », précise la banque. L'institution financière communautaire devra améliorer sa gouvernance, à travers l'accélération des travaux de redéploiement de sa comptabilité aux normes IFRS et du démarrage effectif des travaux relatifs à la notation financière. Elle entend se positionner comme une banque moderne au service du développement de la sous-région. Pour cela, la BDEAC



a décidé de renouveler le mandat des commissaires aux comptes Mazars Ca-

meroun pour une durée de trois ans, notamment pour le suivi et la clôture

des comptes des exercices 2024, 2025 et 2026.

Fiacre Kombo

ACAP

Le soixantenaire placé sous le signe de la protection des droits de l'homme

Les activités marquant le 60e anniversaire de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) ont été lancées, le 19 juin, à la mairie de Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville, sur le thème « Peuples des Nations unies épris de paix, unissons-nous pour protéger les droits de l'homme souvent facteur des conflits ».

Créée en 1964, l'Acap célèbre cette année son 60e anniversaire. Au nombre d'activités prévues figurent des conférences-débats, des expositions et témoignages des anciens boursiers de l'Acap ainsi que la présentation du livre « Vital Balla pour la paix, la solidarité et l'amitié des peuples ». Il s'agit, en effet, d'un ouvrage qui trace la visibilité des actions atterantes d'une association qui prône la paix, la solidarité et l'amitié dans le monde.

La cérémonie de lancement des activités, présidée par le directeur de cabinet du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Eugène Loutonadio, en présence du secrétaire général de l'arrondissement 6 Talangaï, Tiburce Ingombo, a donné lieu à une causerie-débat et à une réflexion. « Cette occasion du soixantenaire est la bienvenue pour faire un bilan et pour le futur de l'Acap. Nous devons continuer à raviver la flamme de l'Acap avec Vital Balla et après lui. Durant cette année du soixantenaire, les conférences sur les droits



Les participants/DR

de l'homme doivent être accentuées pour que l'Acap, voire ses membres, soient les bons activistes des droits de l'homme », a planté le secrétaire chargé à l'organisation et la vie de l'Acap, Albert Bobeka, d'entrée de jeu. Le président départemental de l'Acap Brazzaville, Remy Masmaba, est revenu sur le grand travail accompli par le président fondateur de cette organisation non gouvernementale (ONG), Vital Balla, qui, pour des raisons médicales, ne peut pas présider les différentes activités programmées. « Nous fêtons au-

jourd'hui le 60e anniversaire de l'Acap, c'est une série d'activités qui seront menées pour matérialiser les 60 ans pour que les gens se souviennent, surtout que notre ONG a eu à former des Congolais qui servent à travers le monde, à mener des luttes pour la libération des peuples. L'Acap se lance désormais dans la protection des droits de l'homme et l'égalité des chances. Le travail noble accompli par le président Balla est d'une éloquence sans pareille parce qu'il est difficile, depuis

1964, de mener une activité jusqu'en 2024 », s'est-il exprimé au nom de la transition intergénérationnelle assurée par le président fondateur. Exposant sur le « Rôle de la société civile dans un pays démocratique », Eugène Loutonadio a rappelé que la démocratie n'est pas seulement une question des partis politiques et des élections au regard des exigences qui la transcendent. Selon lui, la démocratie est une somme d'exigences qui concourent au bien collectif en visant dans toute la mesure la perfection.

C'est aussi le respect des lois, le pluralisme, le respect des opinions dirigeantes ayant toutes droit de cité. La démocratie est également la gestion rationnelle et dynamique des conflits, entendu que toute société est par essence conflictuelle plus que composée de personnes ayant des intérêts différents et les intérêts des uns et des autres par définition ne peuvent coïncider. « Prenant en compte tous les aspects soulignés, la place des organisations de la société civile se veut déterminante. Plus elles sont organisées, crédibles, engagées, plus les élites politiques, en particulier, et la population, en général, seront canalisées au mieux pour le bon fonctionnement des pays permettant à tous l'accès et la jouissance pleine des droits reconnus à toute personne humaine, à savoir les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels », a conclu le directeur de cabinet du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

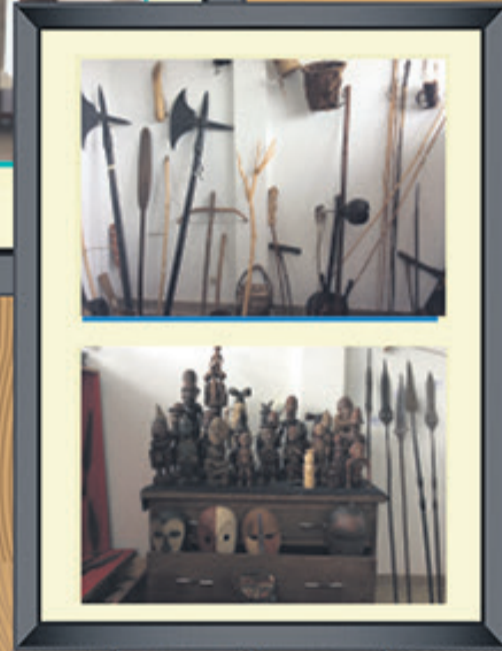
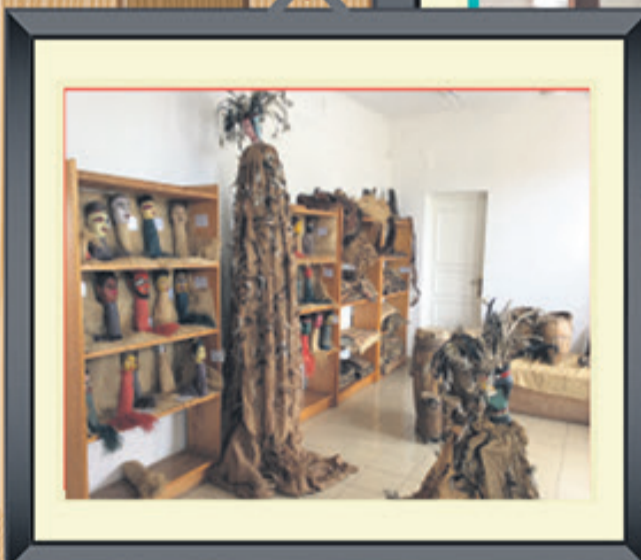
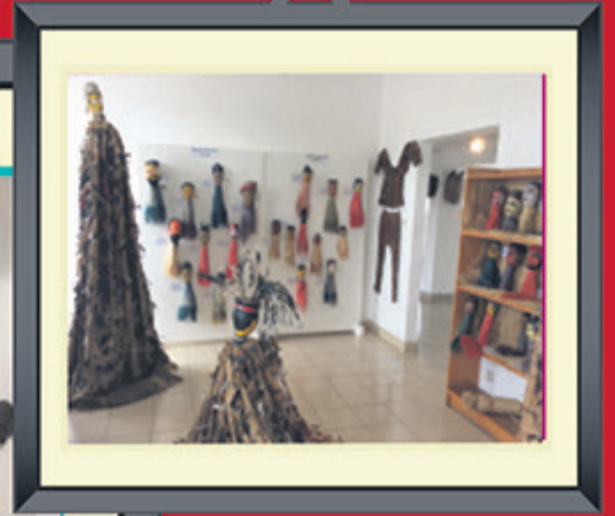
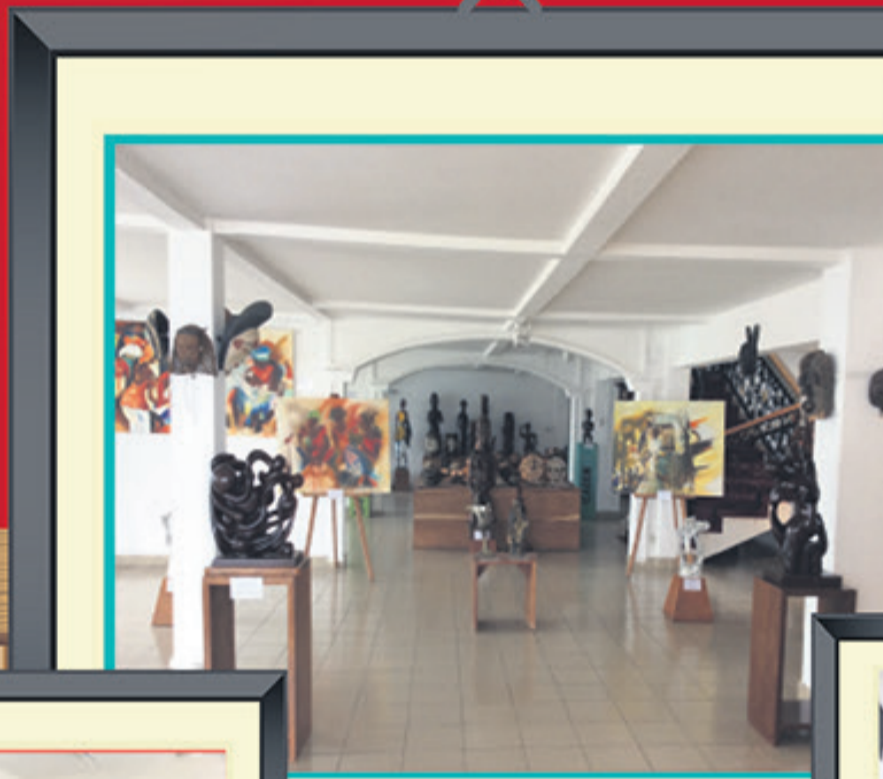
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

LUTTE CONTRE LES MALADIES ZONOTIQUES

Le projet Ebo-Sursy livre ses derniers résultats

Le dernier atelier de restitution du projet Ebo-Sursy, à l'attention des partenaires congolais, s'est tenu le 19 juin, à Brazzaville. Cette initiative financée par l'Union européenne à hauteur de 10 millions d'euros est conduite par un consortium partenarial composé de l'Organisation mondiale de la santé animale (Omsa), du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et de l'Institut Pasteur.

Le projet Ebo-Sursy, coordonné par l'Omsa et exécuté par les membres du consortium en étroite collaboration avec les partenaires nationaux, a pour objectif d'améliorer les systèmes de détection précoce et la prévention des fièvres hémorragiques virales à travers le renforcement des capacités institutionnelles et le principe d'une seule santé par l'éducation et la formation, la sensibilisation des communautés aux risques associés aux zoonoses, le renforcement des protocoles nationaux de surveillance multisectorielle des fièvres hémorragiques virales, ...

Lancé en 2017 en réponse à l'épidémie de virus Ebola de 2016, le projet Ebo-Sursy a été mis en œuvre afin de renforcer les capacités de surveillance épidémiologique des maladies zoonotiques en Afrique, en particulier les virus Ebola, Marburg, la fièvre de la vallée du Rift, la fièvre de Crimée-Congo, la fièvre de Lassa et les coronavirus. Le projet a étudié ces agents pathogènes, en suivant une approche « Une seule santé », c'est-à-dire à l'interface animal-humain-environnement. En effet, 60% des maladies infectieuses humaines sont d'origine animale.

« En République du Congo, le projet Ebo-Sursy a déve-



Les participants à l'atelier/Adiac

loppé une approche multisectorielle pour améliorer la compréhension des mécanismes d'émergence des maladies zoonotiques. De nombreuses missions de terrain des mécanismes d'émergence des maladies zoonotiques ont été réalisées dans la Cuvette, le Niari et la Bouenza pour étudier l'écologie des chauves-souris et la circulation des fièvres hémorragiques et des coronavirus en étroite collaboration avec l'Université Marien-Ngouabi, le Laboratoire national de santé publique et la Direction générale de l'élevage », a précisé, dans son mot de circonstance, Mathieu Bourgarel, écologue de la santé, coordinateur du projet pour le Cirad.

Soulignant l'importance de ce projet, pour le Congo et les autres pays participants

pour sa mise en œuvre, le directeur général du Laboratoire national de santé publique, le Pr Roch Fabien Niama, a indiqué qu'aujourd'hui, plus d'une dizaine d'étudiants en master ont été formés et près de quatre étudiants en thèse science sont en attente quasiment de soutenance grâce justement à ce projet. Puis, le Laboratoire national de santé publique a mis à la disposition de ce projet toute son infrastructure technique, en ce qui concerne les moyens humains et matériels.

Focus sur les zoonoses dans l'approche

« Une seule santé »

Partant du principe que la diffusion des connaissances sur les zoonoses ainsi que le transfert des technologies de diagnostic aux acteurs locaux permettraient d'amé-

liorer la surveillance et la préparation à la riposte, le projet était organisé en trois volets : le renforcement des capacités institutionnelles à travers l'enseignement et la formation ; la sensibilisation des communautés et des services techniques nationaux aux risques associés aux maladies ; le renforcement des protocoles de surveillance au moyen d'études scientifiques de terrain multidisciplinaires et du développement de meilleurs tests de diagnostics.

Sensibilisation des communautés sur les zoonoses

Au Congo, plus de 200 agents techniques locaux et des représentants des communautés ont été mobilisés à travers des actions de sensibilisation et d'éducation publique, visant à informer

la population locale sur les risques associés aux maladies zoonotiques. Le projet a également conduit à la publication de douze articles scientifiques sur les travaux réalisés et au développement de seize outils de sensibilisation adaptés aux contextes locaux, renforçant ainsi la résilience des communautés face aux menaces sanitaires émergentes, comme le jeu sérieux Alerte et une mallette pédagogique (...).

Enfin, les approches participatives ont été déployées pour renforcer l'implication des communautés locales dans les systèmes de surveillance et de détection rapide des émergences des fièvres hémorragiques....

A noter que l'Omsa, le Cirad, l'IRD et l'Institut Pasteur se sont associés pour monter une équipe multidisciplinaire, dont les compétences transversales ont permis d'appréhender les enjeux et la complexité des problématiques liées aux maladies zoonotiques de manière holistique et multidimensionnelle (du niveau moléculaire au niveau écosystémique) dans dix pays d'Afrique : Congo, Côte d'Ivoire, Cameroun ; République centrafricaine, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée, Liberia, Sénégal et Sierra Leone.

Guillaume Ondze

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CTEZ-VOUS

NECROLOGIE

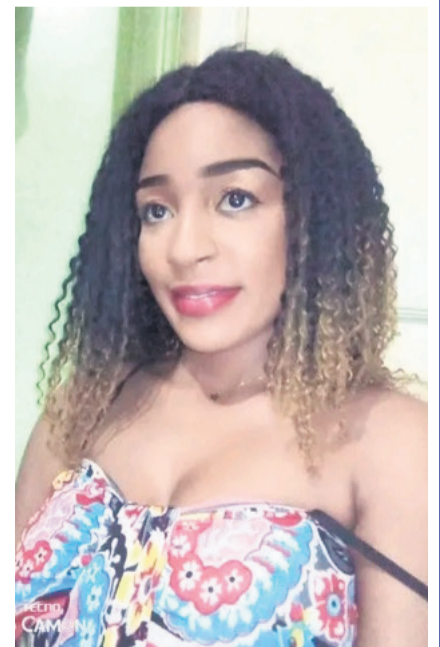
Guy Wando et les familles des villages Ateku, Otsombe, Moudzeli et Embanda ont la douleur d'informer parents, amis et connaissances, du décès de leur fille, nièce et petite fille, Guycia Imongui Wando, alias Sahra, survenu le lundi 17 juin 2024 à 21 heures à l'hôpital régional des Armées de Pointe - Noire.

La veillée mortuaire se tient à Brazzaville, 97 rue Mouyondzi, Talangaï.

Le rapatriement du corps à Brazzaville et le jour de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

« Dieu a donné, Dieu a repris »

Que son âme repose en paix.





OFFRE D'EMPLOI: PERENCO/CONGO/LDB/CONTROLEUR DE GESTION SENIOR/2024

Date : 17/06/2024

Objet : OFFRE D'EMPLOI

Pièces à fournir : CV et lettre de motivation

Date limite : 27/06/2024

FICHE DE DESCRIPTION DE POSTE

DENOMINATION DE L'EMPLOI : Contrôleur de gestion senior H/F

Au sein de la Direction Finance, votre rôle consistera à :

- Planifier, coordonner et superviser les activités de contrôle de gestion de l'entreprise
- Analyser les coûts et les tendances pour aider à la prise de décision
- Préparer les différents rapports financiers internes et externes
- Veiller à la planification de l'exercice budgétaire et de la vision moyen terme de l'entreprise
- Identifier et suivre les indicateurs de performance clés (KPI) pour garantir l'atteinte des objectifs financiers et opérationnels de l'entreprise
- Collaborer avec les équipes de comptabilité, d'audit et de trésorerie pour garantir une conformité fiscale et réglementaire rigoureuse
- Définir une structure claire de la comptabilité analytique et la mettre à jour si nécessaire
- Encadrement d'une équipe de contrôleurs de gestion : formation, s'assurer du partage de l'information et de la montée en compétences de l'équipe
- Potentiel d'évolution rapide

MISSIONS :

Autonomie/Initiatives :

- Organisation et suivi de l'exécution des tâches des équipes au quotidien
- Proposition de solution pour fournir des livrables de qualité dans les temps
- Implication dans les clôtures mensuelles pour mieux respecter les délais

Responsabilités opérationnelles :

Closing :

- Respecter le planning de clôture
- Veiller à ce que les timesheets soient reçues dans les temps
- S'assurer de la fiabilité des provisions qui sont ajoutées dans SAP

Cost control :

- Mettre en place un suivi des dépenses par type de coûts (Opex/Sopex/Capex)
- Analyser et commenter les écarts par rapport au budget ou à la précédente prévision
- Réajuster la prévision si nécessaire et mettre en place un plan d'action pour la prochaine clôture
- Mise en place des contrôles des DA/PO/factures : respect du PMA, imputations, validations...

Financement :

- Suivi des prêts et calcul des intérêts et de la fiscalité

Investissements :

- Calcul et contrôle des cashflows et NPV Capex

Reporting interne :

- Préparer et faire une préanalyse des reportings (PCR, OCR et MA)

- Organiser des revues avec le directeur des Opérations et les responsables des projets

- Faire valider la prévision annuelle et diffuser les reportings au siège

- Modèle économique de la filiale

Reporting Association :

- Préparer les tableaux financiers à présenter
- Organiser des revues de validation des tableaux financiers

- S'assurer d'avoir une base auditable

Structure Analytique :

- Mettre à jour la base de données des objets analytiques
- Vérifier le statut, les paramètres SAP et les règles de déversement
- S'assurer de la cohérence de la structure analytique entre SAP et TM1
- Communiquer aux responsables de département la liste exhaustive des objets

Responsabilités managériales :

- Organiser le travail des collaborateurs
- Promouvoir une bonne cohésion d'équipe
- Fixer les objectifs
- Évaluer les collaborateurs
- Développer en compétence les collaborateurs
- Contrôler l'ensemble des activités du service

PROFIL :

- Formation de niveau BAC+5 : Diplôme d'ingénieur, Master en Finance et/ou Contrôle de gestion
- Expérience significative de 5 ans minimum dans le métier

- Idéalement avoir une connaissance des permis pétrolier : récupération de coût, taxes, partage de production...

- Idéalement avoir une connaissance du cycle de vie d'un projet pétrolier (opérationnel et économique)

- Notions de comptabilité générale

Être capable de :

- Fournir les livrables dans les temps impartis
- Veiller à la bonne tenue et la mise à jour de la comptabilité analytique

- Utiliser de manière autonome les outils de bureautiques (Word, Excel...) ainsi que les logiciels SAP et TM1

- Lire, écrire et parler couramment l'anglais et le français

Savoir-être :

- Esprit d'analyse et de synthèse

- Organisation, rigueur et méthode

- Précision, fiabilité

- Ethique et intégrité

- Sens élevé de la confidentialité

- Résistance à la pression

- Être force de propositions

- Compétences comportementales :

- Energie motrice : Dynamisme, Tonus, Ambition

- Intelligence des situations : Maîtrise de soi, Autonomie, Pertinence

- Comportement d'influence : Fédérateur

Pour candidater : Envoyer votre candidature à l'adresse : cg.hr.recrut.ext@perenco.com en mentionnant impérativement dans l'objet la référence de l'annonce : PERENCO/CONGO/LDB/CONTROLEUR DE GESTION SENIOR/2024

AVIS DE VENTE

Suite à l'arrêt de ses activités de diffusion, la société DIFFCAST SARLU propose à la vente les actifs de ses sites de diffusion de Brazzaville et de Pointe Noire

BRAZZAVILLE :

- 01 Pylône implanté de 95m de hauteur
- 01 Transformateur Moyenne Tension (MT) de 100KVA
- 01 Transformateur d'Isolément de 100KVA
- Des Inverseurs Rackables
- Un important lot de matériel électrique comprenant des Armoires électriques, commutateurs, Disjoncteurs, etc..
- Des équipements de diffusion (02 Combiners, 20 Panneaux UHF, Des émetteurs de marque Rohe & Schwarz, des équipements de démodulation satellite et de modulation DVB-T2, etc.)
- 02 Shelters (Energie & Diffusion)
- 01 Cellule électrique

POINTE NOIRE (Station Radio Mobile) :

- 01 Pylône Rétractable haubané de 50m de hauteur
- 01 Transformateur Moyenne Tension (MT) de 100KVA
- 01 Transformateur d'Isolément de 33KVA
- Des Inverseurs Rackables
- Un important lot de matériel électrique comprenant des Armoires électriques, commutateurs, Disjoncteurs, etc..
- Des équipements de diffusion (02 Combiners, 16 Panneaux UHF, Des émetteurs de marque Rohe & Schwarz, des équipements de démodulation satellite et de modulation DVB-T2, etc.)
- 01 Shelters (Energie/Diffusion)
- 01 Cuve de réserve de carburant de 1000L
- 01 Cuve de réserve de carburant de 1500L
- 01 Cellule électrique

Pour plus d'information, veuillez contacter les numéros suivants : **065102906 / 069076337**

DIFFCAST SARLU

Avenue Amilcar Cabral, Tour Jumelles
centre ville, Brazzaville, République du Congo
RCCM, CG-BZV-01-2020-B12-00224

DIPLOMATIE

Le président de l'Assemblée nationale de Djibouti en séjour de travail à Brazzaville

Porteur d'un message du président djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, à son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, le président de l'Assemblée nationale de Djibouti, Dileita Mohamed Dileita, est arrivé à Brazzaville le 20 juin.



Dileita Mohamed Dileita reçu par Isidore Mvouba à l'aéroport DR

À son arrivée à l'aéroport international Maya-Maya, il a été accueilli au pied de l'avion par son homologue congolais, Isidore Mvouba, avec qui il a eu un tête-à-tête de près d'une heure. Même si aucune déclaration officielle n'a été faite avant d'être reçu par le président de la République,

Isidore Mvouba et Dileita Mohamed Dileita ont, sans nul doute, parlé de la coopération interparlementaire entre les deux Assemblées nationales, surtout de la nécessité de renforcer la diplomatie parlementaire entre les deux institutions.

Parfait Wilfried Douniama

PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Ballet diplomatique des chefs d'État africains

Le président français, Emmanuel Macron, prend part au Forum mondial pour la souveraineté et l'innovation vaccinales, coorganisé avec l'Union africaine et l'Alliance du vaccin, qui ouvert le 20 juin à Paris, dont plusieurs rencontres bilatérales de haut niveau en marge de ces retrouvailles.

L'Élysée souligne l'engagement du président français en Afrique francophone et anglophone. Un tour d'horizon des partenariats et des opportunités économiques sera au menu de sa rencontre avec son homologue ghanéen, Nana Akufo-Addo, et botswanais, Mokgweetsi Masisi.

Lors d'un déjeuner de travail, Emmanuel Macron rencontrera pour la première fois son homologue sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, afin de « poser les bases du dialogue avec les nouvelles autorités du pays ». C'est la première visite hors du continent du nouveau président sénégalais. Parmi les sujets à aborder, les échanges économiques. La France est le deuxième partenaire commercial du Sénégal après la Chine. Avec quelque 270 entreprises qui opèrent dans tous les secteurs dans ce pays et fournissent 31 000 emplois.

Le nouveau président du Sénégal plaide pour des partenariats gagnant-gagnant et veut revoir l'ensemble des échanges à l'aune de ce prisme. Paris se dit à l'écoute.

Noël Ndong

XI'AN

À la découverte d'une armée de terre cuite vieille de 2000 ans

En séjour dans la province de Shaanxi, les journalistes africains participant au programme de formation médiatique du Centre international de presse et de communication de Chine ont visité, le 19 juin, dans la ville de Xi'an, le tombeau de Shihuangdi des Qin. Un site abritant plusieurs statues de guerriers et chevaux en terre cuite.

Grand musée ayant pour base le parc des ruines du mausolée de Shihuangdi des Qin, le tombeau est un site funéraire des plus impressionnants, comprenant notamment une véritable armée en terre cuite composée de huit mille soldats. C'est, en effet, le tombeau du premier empereur de Chine qui unifia le pays. Il témoigne de la fondation du premier empire unifié de la dynastie Qin, qui exerça un pouvoir politique, militaire et économique sans précédent et fit progresser le niveau social, culturel et artistique. S'agissant des particularités de ce site, il est composé de trois fosses. Pour ce qui est de la première, notamment la plus grande, elle est une structure souterraine en terre et en bois et mesure 230 mètres de long d'Est à l'Ouest et 62 mètres de large du Nord au Sud.

On y trouve également des statues de guerriers et chevaux en terre cuite, des chars et d'armes en bronze avec des sépultures et des vestiges architecturaux. Connues comme la huitième merveille du monde, ces statues de guerriers en terre cuite positionnées en état de marche et prêtes pour le combat sont



Des statues de guerriers et chevaux en terre cuite alignées dans une fosse

chacune d'une hauteur de 32 cm et pèsent entre 100 et 300kg. Il s'agit précisément des soldats, officiers, fantassins, fonctionnaires et arbalétriers mesurant entre 1,80 m et 2 m, qui portent

tous une arme, une épée, un arc ou arbalète en bronze recouvert d'une fine couche de chrome.

« Toutes les statues sont grandes, grandeur nature et d'une fabrication exquise, représentant

la haute technologie de l'histoire de la sculpture chinoise. Les personnages diffèrent les uns des autres par les traits, la taille, la coiffe, l'uniforme. À l'origine, les soldats étaient

peints de couleurs vives qui ont pour la plupart disparu », a fait savoir le guide. En moyenne, ce site d'objets funéraires reçoit dix mille touristes qui viennent pour découvrir ce merveilleux chef-d'œuvre de renommée mondiale. Notons que cet endroit a été successivement classé par le Conseil d'État comme l'une des premières unités de protection des patrimoines culturels clés de la nation, et par l'Unesco comme l'une des premières unités de la liste du patrimoine mondial de la Chine.

A propos de Shaanxi

Situé au Nord-Ouest de la Chine, avec une superficie totale de 205 600 km² et une population de 39,56 millions d'habitants, Shaanxi est un important berceau de la nation chinoise. Quatorze dynasties, dont la dynastie des Zhou, des Qin, des Han et des Tang, y ont construit leurs capitales pendant 1 180 ans. Xi'an, le chef-lieu de la province, quant à elle, est une ville historique et culturelle, ainsi que le point de départ de la Route de la soie. Shaanxi s'étend sur deux grands réseaux hydrographiques : Yangtsé et le fleuve jaune.

Gloria Imelda Lossele

ACHAT DES BILLETS ECAIR PAR MOBILE MONEY

Le Directeur Général de Mobile Money Congo (MMC), Jean Bosco Nkusi et la Directrice Générale de la compagnie aérienne nationale, Equatorial Congo Airlines (ECAir), Fatima Beyina Moussa, ont procédé, le mardi 18 juin 2024 à Brazzaville, à la signature d'un protocole d'accord sur l'utilisation de la solution de paiement mobile par les passagers. Ces derniers peuvent, désormais, acheter leurs billets d'avion en utilisant leur compte MoMo et voyager vers Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo.

La cérémonie s'est déroulée au siège d'ECAir, en présence des agents des deux sociétés partenaires qui ont décidé de se donner les mains pour le bien de leurs clients.

La DG d'ECAir a vivement salué ce partenariat qui commercialement va faire la différence entre leur compagnie et la concurrence. « Il va nous permettre de vendre nos billets de la manière la plus simple qui soit aujourd'hui avec son téléphone... C'est un grand jour pour nous. Le début de la vente accélérée de nos billets. Il va créer aussi une proximité entre nous et nos passagers. Pour acheter nos billets, ils n'auront plus à se rendre uniquement dans les agences de voyage, les agences ECAir. Avec la facilité de leur téléphone, depuis le confort de leur maison ou de leur bureau, ils pourront acheter leurs billets. C'est le

moyen le plus simple et confortable aujourd'hui », a-t-elle souligné.

« Je me réjouis aussi de cette collaboration avec MTN Mobile Money. Votre succès commercial n'est plus à démontrer. C'est très avantageux pour nous de pouvoir lier notre marque à la vôtre, dans le cadre de cette collaboration », a insisté Beyina Moussa.

De son côté, le DG de Mobile Money a tenu à féliciter ECAir pour cette innovation juste deux mois seulement après la reprise de ses vols locaux. « ECAir est la première société de transport aérien ici au Congo à adopter le mode de paiement par MoMo. C'est un confort donné à tous ses clients qui sont aussi des clients de MoMo qui pourront acheter les billets depuis leur maison », a-t-il fait remarquer.

Selon lui, ce moyen de paiement présente plu-



sieurs avantages. La traçabilité, le faible coût. Il n'y a pas de frais additionnels, ni de tickets, ni de frais de transaction. C'est gratuit. Par rapport à d'autres compagnies de la place, ECAir a apporté là une innovation remarquable. Jusque-là, tous les billets pour les vols locaux sont achetés de façon

manuelle.

« C'est aussi, a-t-il poursuivi, une opportunité pour les entreprises publiques ou privées de digitaliser, de dématérialiser leurs moyens de paiement. C'est un moyen qui donne accès à toute la population congolaise. Nous avons plus de 2,5 millions d'utilisateurs du Mobile Money

chaque mois qui peuvent accéder à vos biens et services ».

« Nous allons continuer à vous accompagner en sensibilisant nos clients Mobile Money », a dit le DG Jean Nkusi aux responsables d'ECAir.

Par ailleurs, pour éviter toutes les formes d'arnaque, il a conseillé les clients MoMo de ne jamais partager leur code PIN, ni de valider des transactions qu'ils n'ont pas initiées, de ne pas partager leur téléphone et surtout de changer leur code PIN au cas où ils s'aperçoivent que quelqu'un l'a découvert. Cependant, pour l'achat de son billet avion via MoMo, le client doit disposer d'un téléphone Android, télécharger l'application mobile Fly ECAir ou consulter le site web d'ECAir (www.fly-ecair.com).

Somme toute, à en croire leurs responsables, MoMo et ECAir se sont engagés, à travers ce partenariat, à offrir aux passagers congolais « une expérience de voyage plus simple, plus pratique et plus sécurisée ».



RÉFUGIÉS

Le Congo va adopter une stratégie nationale d'asile

Le gouvernement congolais va adopter le document sur la stratégie nationale d'asile, a annoncé à Brazzaville le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, dans une déclaration relative à la Journée mondiale du réfugié, célébrée le 20 juin de chaque année.

« Dans la perpétuelle recherche des solutions aux problèmes des réfugiés et demandeurs d'asile, le gouvernement entend très prochainement adopter le document sur la stratégie nationale d'asile », a déclaré Denis Christel Sassou Nguesso.

Selon le ministre, « il s'agit d'un instrument de planification pluriannuelle et de coordination de l'action du gouvernement dans la gestion des réfugiés considérés comme agents de développement ».

Il a, en outre, appelé les partenaires et donateurs à appuyer les efforts entrepris par le Congo dans la protection des réfugiés et demandeurs d'asile, au regard du contexte économique et financier actuel du pays.

Le Congo accueille à ce jour quelque 65 095 réfugiés et demandeurs d'asile venus des pays d'Afrique centrale et du monde. Concernant la sous-région, il s'agit des ressortissants des pays tels que la République centrafricaine,



la République démocratique du Congo, l'Angola et le Rwanda.

« L'hospitalité légendaire de

la République du Congo à l'égard de cette catégorie de personnes ne saurait être démentie, car ces personnes

Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso en détresse, forcées de s'éloigner de leur mère patrie, sont reçues dans les villages, les villes du Congo sans dis-

crimination de sexe, de religion, d'opinion et vivent en parfaite harmonie avec la population hôte », a indiqué Denis Christel Sassou Nguesso.

Le Congo a ratifié plusieurs textes pertinents internationaux en matière de protection des réfugiés. Il a renforcé son cadre juridique avec la promulgation de la loi 41-2021 du 29 septembre 2021 fixant le droit d'asile et le statut du réfugié. Ce texte fait l'objet d'une campagne de vulgarisation de la part du Comité national d'assistance aux réfugiés.

Cette année, la Journée mondiale du réfugié est célébrée sur le thème « Les solutions durables et l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux ». Elle représente l'occasion propice d'encourager les gouvernements à renforcer la protection des réfugiés et à assurer leur inclusion tout en garantissant l'égalité des droits entre ces derniers et les nationaux.

Christian Brice Elion



SOCIÉTÉ NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO

« SO.NO.C.C. »

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.510.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO

APPEL D'OFFRES

N° d'appel d'offres: SONOCC/AO/20240601

Date d'émission : 14 juin 2024

La Société Nouvelle des Ciments du Congo lance un appel d'offres public pour le transport de son calcaire et de son ciment par véhicules. Les soumissionnaires désireux de répondre à cet appel à la concurrence sont priés de faire parvenir leurs cotations suivies des documents administratifs de leurs sociétés aux contacts suivants :

Contact Pointe-Noire : Mr Boris PIKA

Téléphone : 05 566 22 46 / 06 678 08 32

Adresse : Hôtel Hong Kong,
PNR Email : sanboris10@gmail.com

Contact Brazzaville : Mr Mathurin MAKOUNDU

Téléphone : 06-709-92-76 / 05 392 79 92

Adresse : Marché PV,
La Gare : E-mail: mathurinmakoundou@gmail.com

Unité d'appel d'offres : SOCIÉTÉ NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO (SO.NO.C.C)

Marchandises soumises à l'appel d'offres :

1- TRANSPORT DU CALCAIRE DE LA CARRIÈRE DE YAMBA À L'USINE SONOCC LOUTETE (ENVIRON 25 KMS). TONNAGE ANNUEL : 100.000 TONNES

2- TRANSPORT DE CIMENT DE LOUTETE À BRAZZAVILLE. TONNAGE ANNUEL : 50.000 TONNES

3- TRANSPORT DE CIMENT DE LOUTETE À POINTE-NOIRE. TONNAGE ANNUEL : 100.000 TONNES.

DOUMOUNOU Josée Lollita Maryse



Programme des obsèques

JEUDI 20 JUIN 2024

13h00 : Mise en bière à la morgue municipale de Pointe-Noire

VENDREDI 21 JUIN 2024

08h30 : Levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire, départ pour le domicile familial sis quartier Tchimbamba, derrière l'école, via le marché Oui-OCH

11h00 : Départ pour l'aéroport Agostino Neto

14h30 : Départ pour Brazzaville par le vol Canadian Airways

15h15 : Arrivée à Brazzaville, puis départ pour la morgue municipale de Brazzaville

MARDI 25 JUIN 2024

09h30 : Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville, puis départ pour le domicile familial sis, 87 rue Likoualass, Poto-Poto, derrière l'école Pierre Nzoko

11h30 : Départ pour la Basilique Sainte Anne

12h00 : Messe de requiem à la Basilique Sainte Anne

13h30 : Départ pour le cimetière du Centre-ville - Inhumation

16h00 : Retour au domicile - fin de cérémonie

RECRUTEMENT AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'Asadho exhorte le CSM à la rigueur

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) se dit préoccupée par le manque de rigueur, de transparence et de justice qui caractérise le processus de recrutement des candidats magistrats conduit par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

L'Asadho relève qu'il y a eu, parmi les magistrats nommés par le président de la République, en 2023, après le concours organisé par le CSM, des personnes qui n'avaient pas satisfait, celles qui n'avaient pas passé ce test et d'autres qui avaient dépassé l'âge de 40 ans requis par les textes. «L'analyse des ordonnances de leur nomination avait révélé que plusieurs personnes qui n'avaient pas satisfait au concours ou qui ne l'avaient pas passé ou qui avaient plus de 40 ans d'âge avaient été nommées comme magistrats», a regretté l'Asadho, dans son communiqué du 20 juin signé par Me Jean-Claude Katende.

Une autre procédure biaisée d'avance

Elle a indiqué que les candidats proposés sur la première liste à la nomination du président de la République n'ont pas été sélectionnés en fonction de leur mérite (points obtenus), mais sur la base des critères opaques dont seul le CDM détenait le secret. Ce qui a ouvert la voie, a-t-elle souligné, au favoritisme et au trafic d'influence.

A ce jour, selon l'Asadho, le processus conduisant à la nomination cette année de 2 500 candidats magistrats désignés par la décision n°13/SPCSM/PM/2023 du 02/11/2022 du CSM est déjà lancé. Elle fait dores et déjà savoir que ce processus est aussi entaché par le manque total de transparence et de justice. «Il est important que, par l'implication de tous, ledit processus ne ressemble pas à celui de 2023», a-t-elle plaidé. Cette organisation fustige le fait que le CSM, par son communiqué officiel n°1/SPCSM/PM/2024 du 18 juin, invite les candidats magistrats dont les dossiers sont incomplets à se présenter à son secrétariat permanent, du 20 au 22 juin à Kinshasa, alors qu'il sait très bien que ce délai n'est pas juste pour les candidats magistrats qui sont en province. «Ils ont besoin d'un délai plus long que ceux de Kinshasa pour organiser leur voyage. Ce délai ne tient pas compte des difficultés de transport et de la précarité de beaucoup de familles», se préoccupe l'organisation.

Pour l'Asadho, en vue d'évi-



Des magistrats congolais/DR

ter des omissions et intrusion des personnes dont les noms ne sont pas repris sur la liste des 2 500 candidats magistrats fixée par la décision n°13/SPCSM/PM/2023 du 02/11/2022 du CSM, il serait impérieux que la liste définitive des candidats magistrats retenus, après tous les contrôles d'usage, soit rendue publique avant la nomination par le président de la République. «Pour guérir une justice malade, le présent processus de recrutement et de nomination des nouveaux magistrats doit être exempt

de toute fraude, opacité, injustice, de favoritisme et trafic d'influence qui avaient marqué celui de 2023», a insisté l'association.

Elle recommande au président de la République d'instruire le directeur de son cabinet à veiller à ce que seuls les candidats magistrats dont les noms figurent sur la décision n°13/SPCSM/PM/2023 du 02/11/2022 du SCM soient nommés. L'Asadho appelle également le CSM à prolonger le délai fixé par son communiqué officiel n°1/SPCSM/PM/2024 du 18 juin pour les

candidats magistrats résidant en province ; et à veiller à ce que les irrégularités (fraude, trafic d'influence, opacité...) qui ont caractérisé le processus de nomination des magistrats en 2023 soient écartées. A la société civile et aux journalistes, elle demande d'assurer la surveillance de ce processus de recrutement des candidats magistrats afin qu'il se déroule conformément aux lois et de dénoncer toute irrégularité dans ce processus pour que les auteurs soient sanctionnés.

Lucien Dianzenza

FÊTE DE LA TABASKI

Les Ahmadis de Kwango et du Kwilu appelés à se conformer aux recommandations divines

Le missionnaire provincial Atta Ul Qayyum de la communauté musulmane Ahmadiyya/Kwango et Kwilu a insisté sur le sens du sacrifice, à l'occasion de la célébration, le 17 juin, de la fête de Tabaski dans ces provinces issues du découpage de l'ex- Bandundu.

«À l'instar d'Abraham, qui a obéi à Dieu, en acceptant de sacrifier son fils Ismaël, nous devons nous aussi faire de même. Nous devons sacrifier tout ce que nous avons, nos comportements, nos âmes, etc. Nos familles musulmanes, nous devons aussi, à l'instar d'Abraham, encadrer nos enfants de façon à devenir obéissants, modèles, pas seulement pour nous, musulmans, mais aussi pour tout le monde», a recommandé Atta Ul Qayyum aux fidèles.

Ne dérogeant pas à la coutume, la période de fête a été clôturée par les sacrifices d'animaux et le partage de la nourriture avec la population. Conformément à l'ordre coranique de nourrir l'indigent, l'orphelin et le captif pour le plaisir de Dieu, la communauté musulmane Ahmadiyya dans le Kwango et le Kwilu a également distribué de



Les membres de la communauté musulmane Ahmadiyya de Kwango et du Kwilu/DR

la viande des animaux aux musulmans et chrétiens de toutes les couches sociales.

Selon le missionnaire provincial de ces entités, quatre-vingt-sept chèvres et trois vaches ont été égorgées et partagées dans les territoires et villes de Kenge,

Masimanimba, Kibengi, Kikwit, Idiofa, Mangai, Gungu, Mangolo, Popo-Kabaka et les autres parties de ces deux provinces sous sa juridiction ainsi que près de 220 villages environnants. Un repas a aussi été distribué à Kikwit, Masimanimba, Kenge et

Idiofa à plus de 850 personnes et des autorités de ces quatre villes.

Ces actes menés par la communauté musulmane Ahmadiyya de Kwango et du Kwilu sont une coutume musulmane. Les recommandations du Coran conseillent, lors de cette fête

de Tabaski, d'offrir en sacrifice à Dieu des animaux, en souvenir de la volonté d'Abraham de sacrifier son fils Ismaël. Selon le Coran, l'acte de sacrifice est symbolique, rappelant à la personne qui l'offre que comme l'animal lui est inférieur, il est également inférieur à Dieu et doit, à cet effet, être prêt à se sacrifier ainsi que tous ses intérêts et inclinations personnelles pour le bien de Dieu quand il est requis de le faire. «La réalisation de la droiture devrait être le but de chaque musulman», notent les écritures musulmanes. L'Aid-ul-Adha (Tabaski) est une occasion au cours de laquelle les musulmans du monde entier sont encouragés à faire toutes sortes de sacrifices pour l'élévation spirituelle, morale, sociale et économique de l'humanité et, en particulier, la leur.

L.D.

ÉNERGIE

Une seconde centrale hydroélectrique sera construite à Kisangani

Une mission composée des experts nationaux et internationaux de Fitchner et Blue Energy, sous la houlette de la Société nationale d'électricité (Snél SA), séjourne à Kisangani depuis quelques jours pour mener des études de faisabilité en vue de la construction d'une seconde centrale hydroélectrique dans cette ville, chef-lieu de la province de Tshopo, dans le Nord du pays.

La mission est menée en marge des travaux de réhabilitation de la première centrale hydroélectrique de la Tshopo et du réseau de distribution de la ville. « Avec l'équipe Fichtner venue dans le cadre de la réhabilitation totale de la centrale hydroélectrique de la Tshopo, nous sommes venus présenter les études de faisabilité du projet de construction d'une seconde centrale de la Tshopo et nos civilités à l'autorité provinciale », a déclaré Clément Tshimpaka, chef de département de distribution en provinces de la Snél SA. Avec la construction future de la nouvelle centrale « Tshopo 2 », la Snél SA projette d'augmenter la puissance de l'énergie électrique à Kisangani et ses environs, a-t-il ajouté.

La réhabilitation totale et la construction de l'ouvrage est financée par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE). « L'Agence française de développement et l'Union européenne ont mobilisé des fonds pour la réhabilitation de la centrale et la construction d'une autre unité de production de Tshopo 2 », a poursuivi Clément Tshimpaka. Il a indiqué que « la réhabilitation étant un grand travail, la société va continuer à desser-

vir la population pendant ce temps ».

Il y a donc deux volets de travail. Premièrement, la réparation pour stabiliser la situation, sur financement du Fonds spécial de réparation et d'indemnisation des victimes des activités armées de l'Ouganda en République démocratique du Congo. Secundo, la réhabilitation totale de la centrale Tshopo 1 et les études de faisabilité pour la construction de la centrale Tshopo 2, avec les fonds de l'AFD et l'UE.

Système de prépaiement à Kisangani

La mission des experts est également à Kisangani pour des études sur la réhabilitation du réseau de distribution de la ville et l'installation du système de prépaiement. « Dans cette même délégation se trouve l'équipe de Blue Energy qui est venue mener une étude de faisabilité de manière à implanter le système de comptage à prépaiement », a indiqué Clément Tshimpaka.

Au cours d'une visite des cabines de la Snél, Fidèle Vundulu Muanda, responsable réseau chez Blue Energy, a laissé entendre que leur « objectif est d'implanter un système de comptage efficace et moderne, mais cela



Des experts de la Snél SA et internationaux à Kisangani/DR

nécessite d'abord une remise à niveau du réseau ». Le projet vise à remplacer les compteurs défectueux par des modèles intelligents capables de dépannage à distance, une révolution technologique qui permettra un meilleur contrôle et une gestion de l'énergie pour les clients. Les quartiers Météo, Motumbe et Simesta sont choisis comme pilotes pour l'installation des premiers compteurs.

Le système de prépaiement marque un tournant vers une

gestion plus autonome de l'énergie par les consommateurs. Avec une demande énergétique de 45 mégawatts et une production actuelle limitée à 6 mégawatts par la centrale hydroélectrique locale, l'initiative de Blue Energy et Snél SA s'avère cruciale pour répondre aux besoins croissants en énergie de Kisangani.

Ministre provincial de l'Intérieur assurant l'intérim du gouverneur de province, Norbert Lokula a remercié la délégation de la Snél

SA et d'experts internationaux, et les a assuré de l'accompagnement du gouvernement de la Tshopo. Ce projet qui s'inscrit dans la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi, dans le domaine de l'énergie, répondra aux attentes de la population de la Tshopo. In fine, Norbert Lokula a demandé à la Snél de tenir compte de l'aspect environnemental lors de la construction de la seconde centrale.

Martin Enyimo

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Un journaliste de la Voix du Kwango FM interpellé par la police

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) condamne l'interpellation par la police d'Arnold Mbadi, journaliste à la radio la Voix du Kwango FM, station émettant au Pont-Kwango, commune rurale située à 75 km de Kenge, chef-lieu de la province de Kwango.

L'Olpa estime que l'interpellation d'Arnold Mbadi est manifestement une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Selon son communiqué du 20 juin, le journaliste a été interpellé deux jours auparavant au Pont-Kwango, par un officier supérieur de la police mieux connu sous le sobriquet de Major Carlos. « C'était au moment où il interviewait une vendeuse des produits maraîchers qui dénonçait les tracasseries policières », a souligné l'Olpa.

Le journaliste, a-t-il précisé, a été conduit manu militari au Commissariat de police de Pont-Kwango où il a été soumis à un interrogatoire serré de plus d'une heure par un officier de police judiciaire qui

l'a accusé « d'outrage au major ». Cet officier, a expliqué l'Olpa, reprochait au journaliste le fait d'avoir demandé à la vendeuse si elle avait un message particulier à adresser à l'officier supérieur de la police locale en rapport avec les tracasseries de police.

L'interpellé a été relâché à la tombée de la nuit après 8 heures de privation de liberté. Un acte que condamne fermement l'Olpa qui parle d'une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Dans une précédente réaction, il s'est dit stupéfait par les actes d'intimidation contre Yvonne Kapinga, directrice de la radio Go FM, station émettant à Goma, chef-lieu de la province du



Le journaliste Arnold Mbadi



La journaliste Yvonne Kapinga

Nord-Kivu. « Yvonne Kapinga, également correspondante du média en ligne Actualite.cd, a été victime d'actes d'intimidation, le 17 juin 2024, de la part de trois individus arborant la tenue de la Direction générale des migrations (DGM) », a expliqué l'Olpa. C'était au moment où elle se trouvait dans l'enceinte de l'école primaire Kalangala, au quartier Volcans à

Goma, pour y effectuer un reportage sur l'écroulement de la façade de cette école après une forte pluie ayant causé plusieurs blessés graves parmi les écoliers. « Les agents de la DGM ont intimé l'ordre à la journaliste de supprimer les images du reportage, lui reprochant de filmer les enfants en détresse. Un agent de la DGM a appelé la foule à lyncher la journaliste sous

prétexte qu'elle était au service du Rwanda. Heureusement qu'Yvonne Kapinga a été reconnue par des habitants du quartier comme journaliste », a poursuivi l'Olpa dans son communiqué du 17 juin.

Tout en condamnant vigoureusement ces actes d'intimidation ayant mis en danger la vie d'une journaliste en plein exercice de sa profession, l'Olpa indique que ceci constitue manifestement une entrave à la libre circulation de l'information garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il invite les responsables de la DGM/Goma à diligenter une enquête pour identifier les auteurs de cet acte et les sanctionner conformément à la loi.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

*(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



MUSIQUE RAP

Étoile nouvelle mixtape de Zuko Ya Deblè

Produite par Ba'Kongos Kulture, la mixtape "Étoile" est déjà disponible sur toutes les plateformes de téléchargement. Elle a été présentée par son auteur-compositeur, Zuko Ya Deblè, accompagné de son manager exécutif et co-producteur de Ba'Kongos Kulture, Ichola Mazu Matini, et de l'assistant au manager, John Mpassi.

Au cours de cette conférence de presse l'artiste rappeur congolais a présenté sa mixtape de douze titres intitulée « Étoile ». Elle contient des titres suivants : "Piment", "Mes gars", "Voilà ça", "C'est bon", "Wahouuu", "Zwa", "Linge", "To polaka té", "Bango", "Masta". Ces douze titres, dit-il, permettront aux mélomanes qui vont l'écouter d'être heureux. « J'ai intitulé cette mixtape "Étoile" parce que lorsque j'avais commencé ma carrière, j'avais dit que mon premier projet va s'intituler "Étoile". Il a douze titres, donc douze étoiles », a fait savoir l'artiste Zuko.

A la question de savoir pourquoi a-t-il préféré une mixtape au lieu d'album carrément, l'artiste Zuko a dit qu'il n'a pas voulu faire comme tout le monde. Il a préféré la mixtape par rapport à sa vision. « Notre stratégie, c'est de faire ce que les gens veulent. Notre souhait c'est de voir nos douze chansons être aimées par tous. Nous allons faire le nécessaire pour que ça soit le cas. Cette mixtape est un véritable cocktail dans lequel on a touché généralement la jeunesse. J'ai fait un effort d'intéresser les mélomanes à travers les thématiques que j'ai abordées », a-t-il expliqué.

« L'idée derrière cette mixtape, c'est de montrer qu'il faut viser haut », a déclaré l'artiste musicien Zuko, qui dit avoir plusieurs chansons dans sa gibecière. Il a pensé d'abord mettre à la disposition du public quelques titres en attendant la venue de son

album qui sera précédé d'un single. L'artiste Zuko a indiqué également que la musique de cette mixtape a été créée par Movic, Maalash, Brech, Crizus, Mozar beat. Alors que MC Azas, M&F, Ba Supa, Vitch&Blacky Armani, Diesel Gucci, sont des artistes qui ont collaboré à l'enregistrement de cette mixtape.

Quant à la stratégie communicationnelle, sa structure a mis en place une stratégie faisant en sorte que le public consomme toutes les chansons. Cette stratégie a été élaborée avant de lancer cette mixtape. « L'artiste est comme un père qui a douze enfants et les aime tous de la même manière », a signifié son manager exécutif, Ichola Mazu Matini. Dans leur stratégie, il y a la conférence de presse, il y a Média Tour, et la date du concert qui sera annoncée incessamment, bien entendu, deux mois avant l'événement.

Un artiste engagé avec un style très particulier De son vrai nom Bled Pouelé, Zuko Ya Deblè est un artiste rappeur-compositeur-interprète. Passionné de la musique depuis son adolescence, il commence sa carrière musicale en



L'artiste Zuko Ya Deblè entouré de son manager exécutif et de l'assistant du manager face à la presse DR

2014 avec son groupe la "TEAM 72" puis l'aventure avec ses amis prendra fin en 2018, d'où, il décide d'évoluer en solo pendant trois ans.

En janvier 2023, Zuko Ya Deblè signe enfin son premier contrat professionnel avec le label

BA'Kongos Kulture. Son premier single intitulé « Ni Béto » devenu un hymne national traverse les frontières et devient la première chanson du rap congolais à atteindre le million de vues sur YouTube et remixer plus de soixante-cinq fois par

plusieurs artistes internationaux. L'artiste travaille présentement sur ses futurs projets. Projets 2024, nouveau single ; sortie nouvel E.P ; préparation premier album.

Concernant sa discographie, Zuko a plusieurs chansons datant de 2014 jusqu'à aujourd'hui. Il a livré plusieurs concerts tant en République du Congo son pays, précisément à Brazzaville, Pointe-Noire, Nkayi, Mouyondzi, qu'à l'extérieur du pays (Kinshasa, Matabi, en République démocratique du Congo). Il est très suivi sur Streaming, Followers, TikTok, Facebook, Instagram, YouTube

Bruno Zéphirin Okokana

« Notre stratégie, c'est de faire ce que les gens veulent. Notre souhait c'est de voir nos douze chansons être aimées par tous. Nous allons faire le nécessaire pour que ça soit le cas. Cette mixtape est un véritable cocktail dans lequel on a touché généralement la jeunesse. J'ai fait un effort d'intéresser les mélomanes à travers les thématiques que j'ai abordées »

Nouveau single «Bu diama ntangu» de Ladis Arcade Mboungui

L'artiste-interprète Ladis Arcade Mboungui fait coïncider la sortie de son nouveau single intitulé «Bu diama ntangu» au jour de la Fête de la musique, le 21 juin, sous le label de production Congo Voices. Le texte est de Sauve-Gérard Ngoma Malanda.

Les grandes voix de la chanson congolaise produisent le single littéralement en lari, «Lorsque le soleil se couchera» ou encore, «À la chute du crépuscule» de Ladis Arcade Mboungui. Dans cette œuvre, l'artiste-interprète de la diaspora met en relief le sens du pardon en amour et dans la société. Pendant qu'il est encore temps, il estime qu'il faut prôner le vivre ensemble partout où les hommes sont appelés à cohabiter. Le sens du pardon devrait être impératif et utile entre les humains. Le pardon devrait avoir une place majeure dans les relations mutuelles. Au finish, être celui ou celle qui sait reconnaître ses erreurs et être en mesure d'opter pour le pardon signe d'humilité, chante-t-il. Il confie à propos de



ce single sur sa page Facebook : « Pardonnez, c'est recouvrir nos blessures d'amour ».

D'aucuns s'interrogeraient sur le facteur temps! Et, pourquoi avoir choisi la chute du crépuscule pour demander pardon ? Ladis Arcade Mboungui esquisse des réponses en s'appuyant sur les Saintes Ecritures où il est écrit qu'il n'est pas bon pour l'homme qui s'est fâché contre son frère le jour, contre son semblable ou son partenaire, d'aller se coucher sans demander, au préalable, pardon à celui-ci de sorte que la paix du cœur soit avec lui.

C'est de ce fait qu'il fait allusion au soir cet instant idéal, estime-t-il, pour engager la palabre fraternelle ou amoureuse et demander pardon à son sem-

blable qu'on a blessé. Tel est l'essentiel du message que véhicule ce nouveau single en distribution sur toutes les plateformes de téléchargement et en streaming à partir du jour de la Fête de la musique.

Ladis Arcade Mboungui est un artiste musicien à la voix mélodieuse, fervent défenseur de la rumba congolaise, résidant en France. Son premier album «Bidi-lu» avait été primé aux trophées de la musique congolaise «Tam-Tam d'or 2013 ». Sa musique est un mélange d'influences musicales diverses avec des chansons en français, en lingala et en lari sa langue maternelle sur fond sonore d'une rumba mélodieuse contenant des paroles susceptibles de transpercer le cœur.

Marie Alfred Ngoma

5^e ÉDITION DU FESTIVAL GROS PLAN

Le soutien de Canal + à l'activité salué par les organisateurs

Lancée le 17 juin au Centre culturel Jean-Baptiste-Taty-Loutard à Pointe-Noire, la 5^e édition du festival Gros plan se déroule grâce à l'apport incommensurable des partenaires et sponsors comme Canal+ Congo dont l'appui participe à l'éclosion du septième art congolais.

Près d'une vingtaine de jeunes a été formée en marge des projections lors de la formation en assistant de réalisation, une initiative de Canal+ University, Canal+Impact et Canal+. Le 18 juin, la société Canal+ a offert aux enfants orphelins une journée inoubliable faite de projections de films à Canal Olympia, suivie d'un apéritif fraternel et convivial à la faveur de la Journée de l'enfant africain. Les enfants des orphelinats Amour de Dieu, Cœur de Paola et Centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou ont été conviés à l'activité qui s'inscrit dans le cadre du concept Canal+Impact.

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN



« Canal + a mis en place une activité où on pense toujours aux enfants. Chaque année, on essaie d'être proche d'eux pour leur faire comprendre qu'ils ne sont pas seuls au monde. Comme toute autre entreprise au Congo, Canal + Congo a pensé célébrer cette journée avec les enfants afin de leur faire ressentir qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils sont entourés des gens qui les aiment. Ainsi, Canal + a décidé de donner un sourire à ces enfants- là. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui

on se retrouve avec eux pour partager un jus, des amuse-gueules et échanger ces moments de joie et de bonheur ensemble après la projection des films jeunesse dans la grande salle de Canal Olympia, une découverte pour nombreux d'entre eux », a dit Marlène Koulimba, communicatrice à Canal +.

« Cela fait plaisir de voir à quel point ces enfants sont heureux. Aujourd'hui, au lieu de passer la Journée de l'enfant africain dans leurs sites respectifs, on les a conviés à suivre des films. Ils ont été ravis et heureux comme leurs encadreurs que nous remercions pour leur disponibilité et le soutien à la réussite de l'activité », a-t-elle ajouté. Le Gros plan festival est un événement qui fait la promotion du cinéma ainsi que de l'audiovisuel et défend les droits des cinéastes.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

Les championnats nationaux prévus pour juillet

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a publié, le 19 juin, une série de décisions et notes qui détaillent les périodes de déroulement, les modalités de participation et tous les contours liés à l'organisation de la 21^e édition des championnats nationaux juniors puis la 53^e édition des championnats nationaux d'élite.



Les éditions 2024 des deux plus grandes compétitions du handball congolais auront lieu à Brazzaville. Durant un mois, les amoureux de la petite boule vibreront au rythme des championnats nationaux juniors messieurs et dames puis séniors messieurs et dames.

Tout commencera le 24 juillet avec le championnat des juniors messieurs et dames. Seize clubs, en messieurs, issus de toutes les ligues, sont attendus à Brazzaville tandis qu'en juniors dames, quatorze équipes de tous les départements prendront part à la compétition dont les finales interviendront le 31 juillet.

Juste après, les séniors se lanceront dans la course. Du côté des dames, huit équipes des ligues de Brazzaville et de Pointe-Noire seront en lice. Chez les messieurs, cinq clubs de Brazzaville vont s'affronter entre eux. Les championnats séniors débuteront le 3 août pour se clôturer le 11 août.

Ces championnats des séniors susciteront le suspense puisque les équipes championnes en titre (DGSP chez les dames et Petro Sport chez les messieurs) seront absentes. Elles se sont désistées du championnat départemental de Brazzaville, confirmant ainsi leur disqualifi-

La DGSP ne défendra pas son titre Adiacation aux championnats nationaux.

Notons que contrairement à certaines fédérations nationales qui n'ont organisé que deux ou un championnat durant l'olympiade 2021-2024, la Fécohand a fait carton plein durant cette période. Le bureau exécutif fédéral actuel a réalisé et continue de réaliser toutes ses promesses, notamment la formation des cadres, la vulgarisation de la discipline sur toute l'étendue du territoire national, la redynamisation des équipes nationales et l'encadrement des jeunes sportifs.

Rude Ngoma

Transferts

Steevy Mazikou signe pour deux ans à Bastia

Malgré une saison presque blanche en National 1, Steevy Mazikou a été recruté par le SC Bastia, 13^e de Ligue 2.

Steevy Mazikou, 20 ans, devrait poursuivre sa carrière en Ligue 2. Celui qui évolue au poste de latéral gauche, comme son aîné Bradley, a en effet signé un contrat de deux ans avec le SC Bastia.

A Châteauroux, le natif d'Orléans sort d'une saison mitigée, avec seulement six apparitions en équipes premières (trois en National 1 et trois en Coupe de France), mais une saison pleine avec la réserve (vingt-deux matches et deux buts en N3).

Suffisant pour attirer l'intérêt du club corse. A Mazikou, désormais,



de s'imposer sur l'île de Beauté.

Obongo passe de Metz à Dijon, Massinou passe pro à



César Obongo

en Gambardella.

Rappelons qu'à Metz Obongo évoluait avec Kimi Gandziri et Abdallah Mbemba, également originaires du Congo.

Après Mayela il y a quelques jours, l'AJ Auxerre a fait signer pro Pierre Massinou Nkouba. Arrivé dans l'Yonne en 2018, l'ailier



Pierre Massinou signe son premier contrat pro à Auxerre (DR)

droit de 20 ans a signé un contrat de 3 ans avec l'AJA.

Cette saison, Massinou a joué 14 matches, pour 3 buts et 2 passes décisives, en National 3.

Camille Delourme

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **DIAGNOSTIC**

H	E	R	O	N		A	N	S	E
A	R	U	M		I	N	O	U	I
B	E	R	E	T	S		B	A	R
I		A	T	R	O	C	E		E
T	E	L		U	L	U	L	E	
E	N		C	I	E	L		U	V
	G	U	E	T		O	R	E	E
A	I		D	E	T	T	E		R
O	N	D	E		I		V	I	T
R		A	R	T	E	R	E		U
T	O	T		E	N	A		O	S
E	U	T	E	S		T	O	I	
S	I	E	S	T	E		N	E	F

MOTS CASÉS 10X13 • N°210

- 2 LETTRES**
AN - AS - DO - NA - NE - NU - RE - UT
- 3 LETTRES**
AIR - ARA - EST - ETE - OLA - OLE - PUE - SPA
- 4 LETTRES**
AILE - CENT - CEPE - DUEL - EXIL - HIER - INOX - IRAI - IRES - LOUE - NIET - OEIL - OIES - OSER - PAUL - SIDA - WATT
- 5 LETTRES**
ANTRE - NENNI - NIERA - NOBEL - REINS - THESE
- 6 LETTRES**
ALIENE - ATTELE - BIPLAN - CARCAN - CHACUN - CRETIN - ECOLES - NEWTON - PLISSE - RUELLE - TOLE - RE

E	C	L	P	E	S						
E	N	T	H	O	U	S	I	A	S	T	E
G	R	A	V	I	T	E	T	O	C		
C	L	O	N	A	A	D	R	O	I	T	
O	N	C	L	E	S	A	N	S	E		
S	U	C	R	E	I	M	P	I	E		
T	E	C	O	L	E	C					
H	I	C	C	O	M	M	A	N	D	O	
A	R	A	L	I	P	E	N				
Z	E	N	C	O	N	F	L	I	T	S	
P	A	R	A	N	O	I	A	R	I		
R	O	D	E	O	M	E	N	I	D		
N	I	Y	E	M	E	N	I	T	E		
A	G	E	E	T	E	S	A	U	R	E	
E	N	C	R	A	S	S	A	S	E		

REFONT LE PORTRAIT NETTOYAGE DE FAÇADE	CHASSE PAR NEANDERTAL GRAND BLEU	CHAMBRE POPULAIRE PÉRIODE GÉOLOGIQUE	PETITE FERME	POISSON GRAS MARQUE COREENNE	MOT CLÉ PROTÈGE UNE ARTICULATION
OS LE PLUS LONG ASIATIQUES			GROS MANGEURS		
ESCAPADE MUSICALE	EFFECTUE UN RETRAIT		DISCOURS AMOUREUX SENTEUR MARINE	ACCORD RUSSE	PATRONYME JOUR FERÉ
MUSIQUE EN BOITE	FAISAS DU RANGEMENT DEMONS-TRATIF				FOOT À LYON
			VERT EN POLITIQUE INFLAM-MATION		DANS LE ND
NEGATION PREMIERE NOTE	JEUNE TENUE DE SOIRÉE		SUJET FÉMININ		
	IL MARCHE BIEN ÉPUSER				TROMPÉ VIEUX ECOSSAIS
CHEMIN TOUT TRACÉ	VILLE DU LIBAN PRINCESSE HINDOUE		GARS DU NORD	SERVAIT LE SEIGNEUR PORT D'ALGÉRIE	
					BOISSON CHAUDE
BEL OISEAU DONNÂT VIE		DEMI-DIEU TRANCHE DE VIE			CACHÉ
			PLANTE AROMATIQUE		
HABITANT DU GOLFE					PERD DE L'EAU

• SOLUTION DE LA GRILLE N°193 •

5	7	8	3	1	2	6	9	4
2	3	4	6	9	8	1	5	7
6	9	1	7	5	4	3	8	2
8	1	2	9	3	7	4	6	5
3	5	7	4	6	1	9	2	8
9	4	6	2	8	5	7	3	1
1	6	5	8	7	9	2	4	3
4	8	3	1	2	6	5	7	9
7	2	9	5	4	3	8	1	6

• SOLUTION DE LA GRILLE N°176 •

9	8	3	2	1	4	6	5	7
4	6	2	3	5	7	8	1	9
7	5	1	8	6	9	4	3	2
8	3	4	5	9	1	2	7	6
5	2	7	6	4	3	1	9	8
1	9	6	7	8	2	5	4	3
3	1	9	4	2	6	7	8	5
2	4	5	9	7	8	3	6	1
6	7	8	1	3	5	9	2	4

E	S	U	O	L	B	A	L	R	E	F	R	A	I	N
R	E	M	E	L	B	M	E	T	Y	L	O	C	A	O
P	I	S	T	O	L	E	F	O	R	F	A	I	T	I
P	S	S	D	V	A	I	L	L	A	N	T	B	O	L
T	E	V	I	C	A	L	Y	P	S	O	C	A	Y	L
M	T	U	A	O	N	L	V	A	L	H	N	R	A	I
P	A	M	P	H	L	E	T	N	A	C	O	A	F	M
O	R	I	A	L	R	U	B	N	Y	O	I	B	P	R
I	T	A	S	M	E	R	C	U	O	R	R	S	A	E
S	I	H	O	N	O	R	A	B	L	E	C	C	R	T
O	N	U	N	N	E	G	E	R	I	E	I	O	O	O
N	L	O	C	A	P	T	E	U	R	N	U	N	D	C
U	T	H	C	N	I	P	R	A	C	S	E	S	I	I
V	E	R	N	I	S	T	R	O	F	N	O	C	E	R
S	E	N	I	T	R	A	T	H	C	A	P	O	T	

- ABSCONS
- ACOLYTE
- ARABICA
- BLOUSE
- BRONCHES
- CALYPSO
- CAPOT
- CAPTEUR
- CHANCRE
- CIVET
- COREEN
- DIAPASON
- EGERIE
- EMBLEME
- ESCARPIN
- FAYOT
- FORFAIT
- HONORABLE
- HORTENSIA
- LOISIR
- LOYAL
- MEILLEUR
- MILLION
- NEBULEUSE
- NITRATES
- NOIRCI
- PAMPHLET
- PARODIE
- PEUPLE
- PISTOLE
- POISON
- RECONFORT
- REFRAIN
- TARTINE
- TONNE
- TRICOTER
- VAILLANT
- VERMOULU
- VERNIS

• SUDOKU • GRILLE N°194 • FACILE •

5						7
3		1	6			8
	6	5	3	9	1	
1	3		8		2	
8					6	
3	4		2	7		
	9	2	1	7	3	
7		9	3			5
1						4

SUDOKU • GRILLE N°177 • DIFFICILE

1		9				8		3
	2		7		8		6	
8								4
		1	9		4	7		
	6						4	
		4	6		3	5		
9								7
	4		1		7		3	
7		2				6		1

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

L'UMC appelle à la promotion de la musique congolaise

A l'occasion de la fête internationale de la musique célébrée, le 21 juin de chaque année, l'Union des musiciens congolais (UMC), présidée par Godefroy Magloire Bonguili alias Pape God, a rendu publique une déclaration déplorant le fait que cette année, aucune initiative n'a été prise. Elle a demandé au gouvernement de prendre des mesures administratives nécessaires tendant à réduire l'impact de la musique étrangère sur la musique nationale.

La fête de la musique, d'origine française dont l'impulsion décisive fut donnée par Jack Lang, alors ministre français de la Culture, en 1982, s'est complètement internationalisée en moins de trente ans. Aujourd'hui, elle est reprise dans plus de cent vingt pays sur les cinq continents avec plus de trois-cent-quarante villes participantes dans le monde. Au Congo, cette fête qui est à sa quarante-deuxième édition, est célébrée depuis plusieurs années déjà. Entendu qu'elle a pour vocation de servir de cadre de découverte de nouveaux talents, d'encouragement des musiciens amateurs mais aussi des professionnels à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics grâce à l'organisation de nombreux concerts gratuits, permettant à un public plus large d'accéder à des musiques de toute sorte : traditionnelle, moderne, religieuse, urbaine, fanfare, etc.

Pour le président de l'UMC, c'est avec beaucoup de regrets que les musiciens réalisent qu'en cette année, aucune initiative majeure n'a été prise à cet effet, nonobstant l'organisation mise en place par l'Institut français du Congo (IFC). « *L'implication des pouvoirs publics avant tout, celle des mécènes et des sponsors ensuite, s'avère indispensable pour la pérennité de cette activité*



Le président de l'UMC, Godefroy Magloire Bonguili alias Pape God/DR

car, la fête de la musique est dans notre pays, le seul événement culturel annuel d'envergure », a souligné Godefroy Magloire Bonguili alias Pape God.

L'UMC, a rappelé son président, a pour vocation de poursuivre, entre autres, les objectifs ci-après : contribuer à l'élaboration des politiques culturelles et des politiques d'emploi, y compris la forma-

tion professionnelle des artistes musiciens ; améliorer la gouvernance et le cadre juridique des institutions de gestion des droits d'auteurs et des droits voisins en République du Congo, en l'occurrence le Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) ; contribuer au renforcement des politiques et mesures afférentes au statut professionnel, social et écono-

mique des artistes musiciens, ainsi qu'à la détermination de leurs conditions de travail ; renforcer le sens de la morale et de l'éthique, de la déontologie et du devoir sociétal des artistes musiciens.

La restructuration du comité de direction du BCDA sollicitée

Comme le veut la pratique des Journées internationales ou mondiales, l'UMC pense que le 21 juin de chaque année pouvant être assimilée à la Journée internationale de la musique, devait être mise à profit pour donner l'occasion au gouvernement de déclarer sa politique d'orientation culturelle, dans le but de donner des indications claires en matière de musique. C'est pour cela que le président de l'UMC a énoncé quelques revendications fondées sur les difficultés que rencontrent les artistes musiciens du Congo...

«... *Conscient que la musique congolaise souffre des préjugés qui lui valent une discrimination subjective quant à son exécution publique dans les lieux de diffusion, à savoir night-club, bars, radio et télévision, kermesses, transport en commun, manifestations publiques voire officielles, etc. ; reconnaissant que l'omniprésence de la musique étrangère sur les ondes des radios et télévisions, de même dans la quasi-totalité*

des lieux de diffusion, ce qui nuit à la visibilité et à la notoriété des œuvres musicales des auteurs du Congo Brazzaville ; rappelant le rôle protecteur et régalién de l'État dans la protection de nos arts et lettres par le biais du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs... », Pape God a sollicité que le gouvernement, notamment le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, ainsi que celui de la Communication et des médias, y compris le Conseil supérieur de la liberté de communication, à l'instar de la loi « Toubon », prennent des mesures administratives nécessaires tendant à réduire l'impact de la musique étrangère au profit de la musique nationale en vue de lui assurer visibilité et notoriété, éléments indispensables à la consolidation de la souveraineté nationale. Que le gouvernement restructure le Comité de direction du BCDA de manière à ce que 60% des membres le composant soient des artistes membres-associés de cette structure, leur qualité de créateur faisant foi. Enfin, à ses chers collègues artistes musiciens qui poursuivent les mêmes objectifs et le même idéal, le président de l'UMC les a invités tous à plus de discipline et à l'unité au sein de leur organisation nationale.

Bruno Zéphirin Okokana

Célébration à l'IFC sur deux jours

C'est pour la toute première fois que la fête de la musique sera célébrée pendant deux jours à l'Institut français du Congo (IFC). Le rendez-vous est ainsi pris du 21 au 22 juin pour découvrir la variété de talents musicaux dont regorge le Congo.

Pour la 42e édition de la fête de la musique, l'IFC mettra en vedette plus de 400 artistes de différents genres musicaux : rumba, gospel, folklore, hip-hop, RnB, jazz, reggae, etc. La journée du 21 juin se tiendra à la fois sur le parvis et dans la salle Savorgnan à partir de 16h.

Plusieurs pépites seront à découvrir sur la scène du parvis de l'IFC : Musée d'art, David Chakalewa, Lionel Obama, Liz Landa, King Trey, Kenio, Zirkoff, Souzzy Mapassa, Bella BMB, Diozon God'son... Tout comme sur le parvis, la salle Savorgnan, de même, promet une ambiance électrique à des artistes et groupes comme Sister Mayindou, Bawa Jazz, Valdy Mikamona, Bénie Chicane, les Fantastiques, la

compagnie Musée, Pygmée Bantu, Pavy Kombo, TH musika, etc. La journée du 22 juin, quant à elle, n'accueillera qu'une seule scène sur le parvis de l'IFC. Au programme : Axel Lylo, Boaz, Joyce Imani, Moïse 23, Zoé Queen, Chadly, Les pathogènes, Arc 242, L'enfant Béni, NKJ, Diamond boy, Fred Avrel et Titeuf et biens d'autres.

Comme lors des éditions précédentes, l'IFC met considérablement en avant des talents peu connus du grand public. L'occasion pour eux de livrer des performances remarquables et d'attirer l'attention des acteurs de l'industrie de la musique à l'instar des managers, producteurs, mécènes, sponsors et directeurs de festivals. L'entrée est gratuite.



Un concert sur le parvis de l'IFC/DR

Pour la petite histoire, la fête de la musique a été créée officiellement en France en 1982 par Maurice Fleuret, directeur de la

musique et de la danse, sur une proposition de Jack Lang, alors ministre de la Culture. L'envie d'une fête populaire autour de la

musique émane du constat que les concerts payants étaient souvent réservés à une élite.

Merveille Jessica Atipo